



La lettre du maire

Supplément du Journal Municipal

Juillet 2010

CCTS : l'asphyxie

Le 24 décembre 2008, le Préfet signait l'arrêté portant création de la Communauté de Communes des Terres de Siagne (CCTS), répondant ainsi au vœu des populations de nos communes. La durée de vie limitée à cinq ans, inscrite aux statuts, n'était pas, en soi, un handicap. Elle obligeait à une plus grande célérité dans l'organisation et la mise en place d'une mutualisation des moyens humains et matériels. Un an plus tard, la Communauté avait repris les engagements de l'ex-SIVOM, créé la Régie des Eaux du Canal Belletrud en lieu et place du SICCEA, intégré les personnels affectés aux compétences transférées, pour Peymeinade, Le Tignet et le SIVOM, opté pour le régime fiscal de la Taxe Professionnelle Unique.

Fin 2009, Terres de Siagne est en ordre de marche et prête à lancer son programme d'investissements : station d'épuration de St-Vallier, dont les travaux devaient être lancés avant le 30 juin, pour répondre à une injonction du Préfet lui-même, construction de locaux administratifs et techniques, centre nautique à Peymeinade.... Elle se heurte alors à un refus catégorique et répété des banques à lui consentir des emprunts, eu égard à la durée de vie limitée de la communauté. Qu'à cela ne tienne ! Le 10 novembre, le Conseil communautaire, puis l'ensemble des Conseils municipaux des communes membres, prennent une délibération modifiant les statuts et conférant à la Communauté de communes une durée de

vie illimitée. En avril 2010, un arrêté préfectoral vient confirmer cette délibération, retiré un mois plus tard par un second arrêté, au motif que le Sous-Préfet, signataire du 1^{er} arrêté, n'avait pas qualité pour ce faire. Un motif qui nous paraît masquer d'autres préoccupations plus politiques, en vue de la réforme territoriale de 2014.

Reste qu'un arrêté préfectoral est indispensable pour valider la durée illimitée de la Communauté de communes et permettre les emprunts indispensables au financement des projets structurants prioritaires. C'est ce qu'ont expliqué les maires des six communes au Préfet, qui les a reçus le 8 juin, sans pour autant préciser sa position.

Un conseil communautaire extraordinaire s'est tenu le 15 juin. Il a chargé son président d'entreprendre toutes démarches administratives ou contentieuses, y compris d'ester en justice, à défaut de réponse favorable avant le 30 juin 2010. Le 2 juillet, un courrier signé du président et des vice-présidents a été adressé au Préfet insistant sur l'urgence de la décision, pour éviter l'asphyxie.

Nous avons mis dix ans pour créer Terres de Siagne. Nous avons cinq ans pour la faire vivre, réaliser les équipements qui montreront l'intérêt et la pertinence de notre territoire. Nous sommes bien décidés à utiliser tous les moyens pour qu'il en soit ainsi.

Françoise Brousteau
Maire de Peymeinade

Rénovation du complexe sportif : présentation du projet à la population

Le projet d'aménagement du complexe sportif proposé par M. Delplanque, architecte du cabinet Coste, lauréat du concours qui a suscité 47 propositions, a été présenté à la population lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 30 juin dernier à la Salle des Fêtes.

Recensement pour le Plan canicule 2010

Comme chaque année, le CCAS recense les personnes fragiles, vivant à domicile, afin d'intervenir en cas d'alerte à la canicule. Si vous êtes âgé, isolé ou handicapé, **inscrivez-vous en appelant le 04 93 66 62 41 ou 42**. Vous serez contacté en cas d'alerte.

Déchetterie : nouveaux horaires d'ouverture

Du fait de sa fréquentation en forte augmentation, la déchetterie du SIVADES est ouverte depuis le 1^{er} mai 2010, du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Solidarité avec le Var

Les Peymeinadois qui souhaitent aider les Varois, victimes des inondations, sont invités à libeller à l'ordre de la Trésorerie Générale du Var leurs chèques qu'ils peuvent adresser à l'accueil de la mairie. La municipalité a envoyé des équipes des services techniques sur le terrain. Pompiers et CCFF ont répondu «présent» dès la première heure

Du 16 au 24 juillet

Pinède Daudet ►

Jazz, Blues, Soul, funk, Rythm'n'Blues

Le Gansad' Jazz Festival, qui fête sa 3^e édition, constitue un moment privilégié dans le calendrier culturel et artistique de Peymeinade. Il s'inscrit tout naturellement dans une tradition de festivals méditerranéens, en permettant au public de s'enivrer des sonorités et des rythmes des grands noms du jazz, à l'ombre des pins du parc Daudet.

Françoise Brousteau, Maire de Peymeinade

C'est la 3^e édition de cet événement estival dont le succès va croissant d'année en année. Le résultat d'une collaboration fructueuse entre François Delétang, adjoint à la culture et René-Marc Le Rolle, président de Tribal Roch et directeur artistique du Festival. Comme il est important de favoriser le mélange des cultures, les organisateurs ont voulu, cette année, prôner l'ouverture des styles. Il y en aura pour tous les goûts : du swing, du latin jazz, du jazz traditionnel, de la bossa-nova, du blues, du funk et même une victoire de la musique avec Captain Mercier.

En 2010, la manifestation est organisée sur deux week-ends afin de permettre au plus grand nombre de spectateurs d'assister à ces spectacles de qualité.

Les concerts offerts par le Conseil Général sont gratuits.
Prix des places pour les autres concerts : 12€ en plein tarif, 6€ pour les étudiants, familles nombreuses, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, **gratuit** pour les moins de 18 ans.
Renseignements : 04 93 66 62 43



► Vendredi 16 juillet

21h00 GOLDEN JAZZ BAND*

Hommage à Gershwin

► Samedi 17 juillet

19h30 JANYSETT MC PHERSON TRIO

Musique cubaine

21h00 MARIO CANONGE TRIO

Jazz Antillais

► Jeudi 22 juillet

21h00 SWING SORG ORCHESTRA*

Rétrospective «Si le jazz m'était conté»

► Vendredi 23 juillet

21h00 KALYS JAZZ*

Les grands standards du jazz des années 50 à nos jours : swing, latin jazz, jazz traditionnel,

► Samedi 24 juillet

19h30 NEAL BLACK

Texas Blues/Rock

21h00 CAPTAIN MERCIER

Rythm'n'Funk, Victoire de la musique 2003

* Concert offert par le Conseil Général

BRÈVES

Dans le cadre du Comité de quartier Centre Ville, les riverains concernés, enseignants et parents d'élèves, étaient invités à donner leur avis, le 10 juin dernier, sur les **aménagement de circulation et de stationnement envisagés autour de la mairie et de l'école Fragonard**. Une réunion cons-

tructive animée par Thierry Pierre, directeur des Services Techniques, en présence de Madame le Maire, débouchant sur des solutions permettant de faciliter les accès tout en améliorant la sécurité.

Un arrêté du Maire en date du 1er juin 2010 **interdit la consommation d'alcool** sur la voie publique : Parking de l'église, Montée Belletrud, Square Joseph Cauvin, Avenue des Baumettes et

Chemin du Stade.

En période estivale, il est envisagé d'aménager, par roulement, les **horaires de travail** des personnels des services techniques qui ont des tâches pénibles ou physiques, afin de réduire les risques spécifiques lors de fortes chaleurs.

L'Office de Tourisme organise un **marché nocturne**, avec artisans et commerçants, le vendredi 16 juillet, sur la Place du Centenaire de 18h à 23 h.